

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASSENA JACQUES DAVILLA TRANSPORT » en abrégé « A.J.D.T. »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO  
COCOTERAIE, Lot 1357, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 03 juillet 2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le lundi 03 juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSENA JACQUES DAVILLA  
TRANSPORT » en abrégé « A.J.D.T. »

Objet : - TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- COMMERCE GÉNÉRAL
- IMPORT/EXPORT
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO

COCOTERAIE, Lot 1357, Ilot 124

Dirigeant(s) M GBRIGA JEAN-JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07387 du 03/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49150/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

